



Kermesse Ecole Les Echaras

Prochaine séance
du Conseil Municipal
Mardi 9 septembre
à
20h30
Bessenay

Dimanche 31 août
FOULEE BESSENOISE

Départ à 9h15 sur la Place
2 parcours au choix :

- 9 km avec 150 m de dénivelé
- 18 km avec 650 m de dénivelé

www.comitedesfetesbessenay.fr

L'Equipe Municipale vous souhaite un bon été

*Email : mairie@mairie-bessenay.fr ♦ Tél : 04.74.70.80.07 ♦ Site : www.mairie-bessenay.fr

♦ Compte rendu municipal - Séance du 01/07/2014 ♦

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, BLANC, BOSCH, CHASSIGNEUX, CROCI, FARGERIE, FERRIERE, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, , TOINON,

Excusé : Pascal ARQUILLIERE

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

♦ I – Rapport annuel sur la qualité et le prix du service d'eau potable (année 2013)

La commune adhère au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEM) pour la fourniture en eau potable dont l'exploitation est assurée par la SDEI. Le rapport 2013 du Syndicat fait apparaître les points suivants :

- 5 166 492 m³ d'eau fournis par le captage de l'île du Grand Gravier (Grigny) par un réseau de 2 473 kms aux 31 747 abonnés (**dont 1 013 pour Bessenay**) représentant 72 639 habitants sur 74 communes;
- excellente qualité bactériologique de l'eau fournie.
- prix moyen par m³ pour une consommation de 120 m³ : **2,65 €** (hors redevance pollution et taxe de traitement des eaux usées).

♦ II – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif (année 2013)

Les eaux usées de la commune sont traitées soit par la station d'épuration de la Brévenne, soit par celle de la Giraudière (secteur Jussieu et la Giraudière), soit encore par la station des Rivières (filtre planté de roseaux) pour le secteur des Rivières.

Les bilans des analyses confirment que les traitements permettent de retrouver une bonne qualité de l'eau et que les boues recyclées par le biais d'un plan d'épandage sont bien conformes pour l'utilisation agricole.

Le rapport complet est disponible en mairie pour consultation.

Principaux éléments : 696 foyers raccordés à l'assainissement collectif, 57 930 m³ d'eau facturés par la SDEI, 435 m³ de boues produites et épandues sur terrains agricoles dans le cadre du plan d'épandage.

♦ III – Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre de la **réforme des rythmes scolaires**, il est nécessaire de créer trois postes d'adjoint d'animation de **3 h hebdomadaires** pour les **trois éducatrices de vie scolaire** (EVS) de l'école qui participeront aux activités proposées aux enfants.

Pour ce qui concerne les trois Agents Techniques Spécifiques des Ecoles Maternelles, les durées hebdomadaires de travail seront augmentées pour prendre en considération le temps de ménage à rajouter après la classe du mercredi matin.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de modifier le tableau des effectifs.

◆ **IV - Décision modificative**

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, et compte tenu des notifications définitives de certaines dotations de l'Etat dont le montant exact n'était pas connu au moment de l'élaboration du budget primitif, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les prévisions aux différentes réalisations en cours.

◆ **V- Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Dans le cadre du plan d'économies de l'Etat, les dotations à destination des communes et des collectivités en général sont amenées à baisser fortement dans les prochaines années. Or l'Etat demande de plus en plus d'efforts aux communes, sans pour autant leur donner les moyens nécessaires. Par exemple pour la réforme des rythmes scolaires, les estimations nationales prévoient un coût autour de 160-170 € par enfant et par an, et l'Etat apportera une aide de 50 € par enfant et seulement pour la 1^{ère} année ! Il faudra donc bien trouver les moyens pour financer l'opération.

L'AMF propose donc une action commune et concertée pour faire pression sur l'Etat contre les baisses de dotations prévues.

◆ **VI- Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)**

Lors du dernier conseil communautaire du 26 juin, ont été abordés les points suivants :

- mise à disposition des communes des agents du centre forme de l'Aqua Centre pendant le temps de la durée des travaux d'extension (2 ans). Ces agents pourront intervenir pour des activités mises en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, mais également dans le cadre scolaire simplement. Les communes ne supporteront que 50 % du coût de ces agents, le reste étant pris en charge par la CCPA.
- aire de grand passage de Lentilly pour les gens du voyage opérationnelle à partir du 2 août 2014 (80 caravanes pourront l'utiliser).
- projet d'extension de la SMAD dans la zone industrielle de la Pontchonnière, avec des perspectives de création d'emplois très importantes.
- travaux Aqua Centre : fermeture à compter du **15 septembre**.

En attendant, l'AQUA-CENTRE a démarré sa saison d'été : jusqu'au 14 septembre, vous pourrez venir tous les jours de 10 h à 20 h. Venez nombreux profiter du pentagloss de 50 m, des jeux, de la pelouse avec ses espaces ombragés pour le pique-nique, et ainsi vous rafraîchir dans une ambiance ludique.

Pour toute information : 04.74.01.55.00.

◆ **VII- Travaux des commissions**



Bâtiments Communaux – Assainissement

- Assainissement Jainon : la réception des travaux a lieu le 4 juillet.
- Travaux de peinture sur différents bâtiments communaux : La société LARDY a entrepris ces travaux pour une durée de 15 jours.
- Local de stockage Salle Polyvalente : le choix des entreprises est : Devaux-Pignard pour la maçonnerie et SNGi-Gecape Sud pour la charpente métallique. Les travaux débuteront en septembre.
- City Stade : L'entreprise PERRET a réalisé le terrassement. Le traçage et la pose du city stade se feront pendant la semaine du 4 août. L'ensemble pourrait être opérationnel **la deuxième quinzaine d'août**.



Equipements de communication - Bibliothèque

- Numéricable : le plan fibre sera mis en place pour la période 2015-2020 afin de permettre aux hameaux isolés de bénéficier des possibilités de raccordement. Par ailleurs, le débit maximum proposé augmentera en centre bourg.
- Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône : suite à la réunion du 4 juin, une estimation est faite des économies envisageables avec l'extinction de l'éclairage public dans certaines zones du village. Des précisions sont attendues avant la décision finale.
- Bibliothèque : diverses animations ont eu lieu au mois de mai avec une exposition et un débat sur les femmes en Afrique (17 mai) et l'intervention d'une conteuse (24 mai). La réunion cantonale des bibliothèques s'est tenue à Bessenay. Elle a permis de prendre connaissance des actions des autres bibliothèques et d'engager une réflexion sur l'harmonisation des logiciels utilisés. L'exposition de l'association « A vos pinceaux » aura lieu en septembre.



Information - Tourisme

- Evolution du compte-rendu : suite au dernier sondage, peu de réponses ont été reçues (50). Les souhaits sont toutefois de « moderniser » le compte-rendu, de rester sur un document de 8 pages environ et de poursuivre la distribution dans les boîtes aux lettres. La commission a donc présenté une nouvelle mise en page qui sera effective avec le compte-rendu du mois de septembre.

- Mémo des Associations et Forum : les associations ont été questionnées récemment pour connaître la période qui leur paraissait la mieux adaptée à la diffusion des informations (juin, octobre ou janvier), et sur la tenue du forum des associations (chaque année, ou 1 an sur deux).

Le résultat de ce sondage permettra de mieux adapter les pratiques aux modes de fonctionnement des associations.

- Office du Tourisme de l'Arbresle : l'Assemblée générale s'est tenue à Chevinay le 6 juin dernier. Bessenay sera associé aux « Mercredis Découvertes » le **16 juillet (Jacques Cœur)** et le **30 juillet (Gaec Marylo)**.



Manifestations – Vie Associative

- Bessenay fête le Mai : Une réflexion est toujours en cours sur l'évolution de cette manifestation.

- Vogue du 29 août au 1^{er} septembre : la réunion de préparation du 21 juin en mairie avec le Comité des Fêtes et les responsables des classes en 4, en 5 et en 6 a permis de redéfinir les tâches de chacun.

- Planning des manifestations : la réunion est fixée au **vendredi 5 septembre à 20 h 30** au Trapèze.

- Forum des Associations : il aura lieu le **samedi 6 septembre de 9 h à 13 h sur la place du marché**. La commune offrira l'apéritif et le Comité des Fêtes proposera le traditionnel barbecue en fin de matinée.



Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

- Rythmes scolaires « Ecole les Echaras » : la proposition de programmer les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) **le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30** a été validée par le Conseil d'Ecole du 26 mai.

La commission a donc rencontré la MJC pour finaliser l'organisation des séances concernant les classes de CP au CM2. 7 groupes seront constitués avec 3 animateurs MJC, 3 EVS de l'école et 1 animateur du Centre Forme mis à disposition. Les enfants de maternelle seront encadrés par les ATSEM qui proposeront des activités adaptées à leur âge.

- Rythmes scolaires « Ecole les 3 Collines » : moins d'enfants sont pré-inscrits aux TAP également programmés le vendredi de 13h30 à 16h30. Il faudra prévoir 4 groupes (1 pour les maternelles et 3 pour les primaires). L'organisation sera suivie par l'ATSEM et la personne responsable de la garderie périscolaire.

- Piscine : une demande a été faite auprès du centre aquatique « Escapad » à St Laurent de Chamousset qui a encore des créneaux d'enseignement disponibles. L'école les Echaras pourra donc continuer d'envoyer les enfants (CP/ CE1 et grande section) pendant le temps de fermeture de l'Aqua centre. Les frais de transport et d'enseignement seraient pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

- Conseil d'Ecole Les Echaras : L'effectif pour la prochaine rentrée scolaire sera de **218 enfants** avec plusieurs classes multi-niveaux. Il est de nouveau évoqué **l'incivisme de certains parents**, aux heures d'entrées ou de sorties de l'école, qui remontent en voiture la rue de la Mairie qui est en **sens interdit**.

Le Conseil Municipal propose que soit portées à sa connaissance les coordonnées du conducteur et l'immatriculation du véhicule ne respectant pas les règles du code de la route afin que la gendarmerie puisse intervenir.

- Conseil d'Ecole les 3 Collines : **62 enfants** sont prévus pour la rentrée avec un projet de classe de neige en mars 2015 et la mise en place d'une étude à partir du CE1, en parallèle de la garderie périscolaire.

- Comité de vie sociale Multi Accueil Les Griottes : la réunion s'est tenue le 23 juin en présence de représentants de SLEA (gestionnaire de la structure), de la directrice, de salariés et des parents. Le bilan est très satisfaisant avec un **taux d'occupation de 83 %**.



Affaires sociales

- Jardins communaux : les membres du CCAS sont allés visiter les 25 jardins communaux. Ils ont pu constater que certains n'étaient pas « travaillés ». Des courriers ont donc été adressés aux personnes concernées pour savoir si elles souhaitaient conserver ou non le jardin.

De même, l'attention de certains locataires a été attirée concernant l'état de dangerosité des cabanes de jardins ou sur des nettoyages à réaliser.

Voirie – Environnement – Agriculture

- Trottoirs Route de Bibost : les travaux commenceront le **7 juillet**.
- Fleurissement : le jury départemental visitera la commune le **mercredi 9 juillet**.
- Travaux CCPA : la réfection de la voirie a été réalisée dans la montée du Chapoton. Elle sera suivie par la pose de bordures aux abords du bassin d'orage de Bartassieux pour canaliser les eaux pluviales.
- Les Rivières : Il y a nécessité de réfection de la route sur une dizaine de mètres afin d'éviter que l'eau de ruissellement ne pénètre dans une propriété.
- Tracages (places de stationnement, passages piétons,...) : ils seront effectués par la société AZ Marquage **à partir du 7 juillet**.

Urbanisme - Economie

- Maison para-médicale : les membres du conseil municipal ont visité un bâtiment aux abords du parking des écoles qui pourrait être adapté. Une rencontre sera prévue avec les professionnels intéressés afin de bien cibler les besoins en espace, avant de missionner un architecte pour une étude de faisabilité et un chiffrage estimatif des travaux nécessaires.
- Projet SEMCODA : les travaux devraient débuter en septembre. Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet aux personnes intéressées.

◆ VIII - Questions diverses

- Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
SCI LJB ROCHE Armand	ZAC Les Garelles Bessenay	Extension d'un dépôt pour activité artisanale. Abri ouvert.	02/06/2014 Accordé le 19/06
DENIS Vincent	2 Chemin de la Carrière	Extension d'une villa existante et rénovation des façades.	05/06/2014
ADELL Géry 13 Impasse de la Combe	Route du Placiau Bernay	Rénovation d'une maison d'habitation existante.	17/06/2014

- Haies en limite des chemins ruraux : **il est rappelé que les propriétaires doivent entretenir les haies en limite de propriété, que ce soit dans les lotissements ou en bordure des chemins ruraux. Dans beaucoup de secteurs, les agriculteurs ne peuvent plus passer avec leurs tracteurs car les chemins sont envahis par les haies qui débordent hors des limites. En cas de défaillance ou de non réalisation des travaux par les propriétaires concernés, la commune peut faire faire les travaux et les factures seront adressées aux propriétaires.**

◆ **INFOS MAIRIE** ◆

◆ **Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 28 septembre 2014 :**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin à 19 h 00 pour procéder à la désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune pour les élections sénatoriales.

Les délégués élus sont les suivants :

Titulaires : Bruno SUBTIL

Karine FOREST

Gérard PROTIERE

Murielle BOUYEYRON

Thierry BORGOGNO

Suppléants : Simone MARCHAND

Pierre CARADOT

Sylvie FARGERÉ

◆ **Vols de plantes au cimetière** : La municipalité regrette très sincèrement les incidents constatés récemment sur une tombe. Il est demandé à la population de donner toute information utile à la mairie concernant ces actes inadmissibles.

◆ **Horaires d'été de la Mairie :**

A compter du lundi 7 juillet et jusqu'au vendredi 29 août inclus, **le secrétariat fermera à 17 H 30 au lieu de 18 H 30 les lundis et vendredis soirs.**

◆ **Multi-accueil « les Griottes »** : il reste des places disponibles à la crèche **à partir du 26 août** en journée ou en demi-journée.

◆ **Recensement militaire :**

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **1^{er} avril 1998 et le 30 septembre 1998** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 30 septembre 2014**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ **Plan Canicule 2014** : la Commune est chargée de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de prévoir l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Toutes les personnes souhaitant se faire recenser sur le registre sont priées de contacter le secrétariat de mairie.

◆ **La Bibliothèque Municipale** est ouverte tout le mois de Juillet uniquement les Jeudi et Samedi aux horaires habituels, et sera **fermée du Vendredi 1er Août au Mercredi 27 Aout inclus**.

La Bibliothèque participera au forum des associations, venez nous rencontrer à cette occasion pour vous inscrire ou pour venir renforcer notre équipe pour les permanences.

◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

◆ **Manifestations et animations du village :**

Samedi 9 août	Club des Cerisiers blancs : concours boules
Du jeudi 28 août au dim 21 septembre	Tennis : tournoi open
Du ven 29 août au lundi 1er septembre	Vogue
Dimanche 31 août	Foulée bessenoise et concours de boules interclasses
Jeudi 4 septembre	Don du sang
Samedi 6 septembre	Forum des associations
Samedi 6 septembre	Sneb Bicycle : démonstration vélo et repas
Dimanche 7 septembre	Boules : concours coupe Lambert
Samedi 13 septembre	Basket : concours pétanque
Samedi 20 septembre	Boule : concours de la grappe et mâchon
Samedi 27 septembre	50 ans Comité des Jeunes

◆ **Le Cercle Généalogique de La Brévenne** est créé au sein de l'Association "Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement de Bessenay". Une première réunion se tiendra le **vendredi 12 septembre à 20h30 Salle de Réunion**, rue du Nord à Bessenay.

- Initiation et perfectionnement
- Quelques recherches sur vos familles
- Thème sur d'autres familles plus ou moins célèbres de la région (De Jussieu...)
- Recherches thématiques (recensements, matricules...)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter : **Patrick Réguillon** : preguillon@hotmail.fr
Fernand Béron : fernand.beron@orange.fr

✦ **Le Comité des Jeunes** vous rappelle que le **Samedi 27 septembre** auront lieu les **50 ans du Comité des Jeunes**. A cette occasion, **des interclasses** auront lieu le **samedi durant la journée (10h - 17h)**, puis nous nous retrouverons le samedi soir pour un repas dansant accompagné de quelques sketches et archives... Nous avons essayé de recontacter tous les anciens adhérents mais malheureusement nous en avons sûrement perdu/oublié en route. Pour résoudre ce problème, n'hésitez pas à contacter Yohann LIMOUSIN au 06 67 70 65 37 ou bien par mail ylimousin@gmail.com.

Ces deux manifestations sont bien sûr ouvertes à toutes et à tous. Nous avons seulement pris soin de recontacter les anciens adhérents le plus tôt possible afin qu'ils réservent leur date.

Pour vous inscrire aux interclasses, contactez directement le/la président(e) actuel(le) de votre classe ou Yohann LIMOUSIN.

Pour vous inscrire au repas du samedi soir, les inscriptions ouvriront d'ici peu. Vous trouverez toutes les infos sur les affiches qui seront bientôt diffusées dans les commerces ainsi que sur les panneaux d'affichage de la commune.

◆ **INFOS DIVERSES** ◆

✦ Jean-Paul et Gilbert MICHAUD et leur famille remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et marques de sympathie se sont associées à leur peine lors du décès de **Madame Marguerite MICHAUD**.

✦ Madame Anne Marie BERNARD et sa famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de **Monsieur Edouard BERNARD**, vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

✦ A vous qui, par quelques mots réconfortants, par votre présence, une pensée, une prière, des fleurs, avez voulu nous témoigner votre sympathie lors du décès de **Madame Blanche PORTE née GRANDVAUX**, nous adressons nos très sincères remerciements. Toute sa famille.

◆ **Ouverture des magasins d'alimentation pendant l'été :**

	Juillet	Août	Septembre
Boucherie RIVIERE	Ouvert	Fermé du 25 au 31 août inclus	
Alimentation PROXI	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Pâtisserie ROCHARD	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Boulangerie NICOLAS	Ouvert	Fermé du 25 au 08/09 inclus	Ouvert
La Ronde Paysanne	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Restaurant « Mélanger les couleurs »	Ouvert tout l'été sauf les lundis et mardis		
Restaurant « Brévenne-café	Fermé du 9/08 au Dim. 24/08 inclus		
Restaurant « Café du midi »	Fermé du 2/08 au Dim. 24/08 inclus.		

- **Le cabinet de Pédicure et de podologie** de Mme OGIER-MANAUT sera fermé du 11 au 24 août inclus.

- **L'Institut Harmonie-Beauté** de Mme Suzon PESTIER sera fermé du 24 au 28/07 et du 14 au 18/08 inclus.

- **La pharmacie LOMBARD** sera fermée les samedi 16 et lundi 18 août.

- **Le salon de coiffure NUANCES** sera fermé du 11 au 16 août.

- **Le salon Beaut'I** sera fermé du 11 au 16 août inclus.

- **Le P'tit Bazar** ouvrira en juillet et août **à 16 h** l'après-midi (au lieu de 15h).

-Le Magasin « **Gaëc des Lauriers** » restera ouvert jusqu'à sa fermeture définitive du 27 août. Il sera fermé un ou deux jours de la semaine comme actuellement mais pas le week-end (sauf les 9 et 10/08).

A partir du 1^{er} septembre, la vente se fera sur place : 17 bis montée de Bernay les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 15 h.

-**La poste** : horaires d'été : **du 4 au 16 Août** : ouvert tous les après-midis de 14 h à 17 h et les **samedis 2 et 9 août** : de 8 h à 12 h.

✦ Le montant de la **quête de la Croix Rouge Française a été de 230,83 €.**

L'antenne de Tarare et L'Arbresle remercie très chaleureusement les habitants de Bessenay et des alentours pour leur générosité.

La somme de 2881,99 € a été récoltée sur le canton de Tarare et 1360,85 € sur le canton de l'Arbresle, soit une somme globale de 4242,84 € .

L'intégralité de la collecte reste à l'antenne de L'Arbresle et permet de financer les actions auprès des personnes en difficultés, faire l'initiation aux premiers secours aux élèves de CM1 et CM2 dans les écoles, programmer des animations dans les maisons de retraite, sans oublier des aides exceptionnelles. Merci beaucoup.

✦ **Mercredis-découvertes 2014**

Laissez-vous guider au cœur du Pays de L'Arbresle, pour y découvrir des trésors cachés... Les hommes et les femmes qui font vivre ce territoire, vous invitent à contempler ses paysages, à explorer son patrimoine, à goûter leurs produits et à expérimenter leur savoir-faire !

"Les Mercredis-Découverte ont 10 ans". Retrouvez dans ce programme le meilleur des visites familiales et animées créées depuis 10 ans, mais aussi des nouveautés (le matin, l'après-midi ou en soirée). Demandez le programme à l'Office de Tourisme !

Lieux : Les visites et animations ont lieu dans les différentes communes du Pays de L'Arbresle (Lyonnais et Beaujolais). L'Office de Tourisme vous communiquera le lieu et l'heure de rendez-vous au moment de l'inscription (à partir du 16 juin)

Dates : du 09 juillet au 20 août : tous les mercredis (matin et après midi, et/ou en soirée).

Réservation obligatoire (nombre de places limité).

Durée : de 2 à 3h en général.

Type de public : Tout public / Individuel

Tarifs : Adulte : 3,50 €, enfant : 3,50 € (à partir de 5 ans) sauf mention contraire

Retrouvez le programme complet sur le site de la commune, rubrique Tourisme, Office du Tourisme

✦ **Message FCPE Lycée Germaine Tillion -Transport Scolaire**

Les parents d'élèves du lycée ont sollicité les acteurs du secteur et se sont réunis à plusieurs reprises avec le proviseur du lycée puis avec le SMTR (Syndicat Mixte des Transports du Rhône) afin de réviser et d'améliorer les dessertes du lycée. Nous pointons du doigt la situation géographique excentrée très spécifique du lycée qui n'offre aucun autre moyen de transport aux élèves et les obligent à un temps de présence important sur l'établissement.

Nos revendications principales sont :

- Une double rotation (17 et 18h) chaque soir
- Une révision des lignes afin d'améliorer le temps et la durée de trajet
- Une augmentation de la fréquence des navettes Savigny – Gare
- Une mutualisation de certaines lignes pour augmenter le nombre de rotations

Les négociations sont toujours en cours, mais afin de montrer la réalité du nombre d'élèves sur chaque ligne et de permettre son éventuelle révision,

Nous demandons à tous les élèves du lycée d'emprunter au maximum les lignes scolaires pendant les 2 premières semaines de la rentrée.

En effet, le Conseil Général va effectuer des comptages qui permettront d'étudier des adaptations éventuelles de lignes. Si chacun utilise ses propres moyens de transport, nous ne pouvons pas faire avancer les dossiers. Seule une saturation des lignes amènera le SMTR à accorder de nouveaux moyens.

Nous comptons donc sur vous, élèves et parents du lycée, pour nous aider dans notre démarche, et ainsi améliorer le service de transport.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Agnès Salamand 06.25.60.34.46, représentante FCPE, commission transport du Lycée.

✦ **La chorale de Courzieu « la Chanterelle »** recrute hommes et femmes de tous les villages des environs aimant chanter et donner un peu de leur temps libre. Nous nous déplaçons 5 à 6 fois dans l'année en maisons de retraite et hôpitaux pour offrir des ritournelles d'antan comme : « la java bleue », « mon amant de St-Jean », « le condor », « Guantanamo », et bien d'autres, sans oublier les chansons de Noël.

Les répétitions ont lieu tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30 salle de la gare à la Giraudière sous la direction de Madame Nicole PERILHON.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame CHENAILLES Marinette au 04.74.70.95.66.

Et que la fête continue !

◆ Le **camping des Cerisiers à La Combe**, fermé depuis deux ans, ré-ouvre ses portes cet été sous une autre formule, de location de parcelles à l'année par la mise en place d'habitations légères à usage d'habitation secondaire. Pour tout renseignement, appeler au 06.72.75.81.67.

◆ OFFRE D'EMPLOI ◆

◆ **La MJC de l'Arbresle** recrute en CDI un animateur pour l'accueil périscolaire de Bibost.
Profil du poste : la personne doit être garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis : mise en place d'animation spontanée le matin. L'après- midi : faire goûter les enfants et mise en place d'activités manuelles, sportives.... Temps de préparation, de réunion compris dans le salaire. BAFA ou CAP petite enfance souhaité.

Contact : Michel Siguenza 06.75.66.77.98 michel.siguenza@mjc-larbresle.fr

◆ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE ◆

ENCORE PLUS DE TRI EN 2014 !

Il est désormais possible de jeter dans la poubelle jaune les **emballages cartonnés souillés** comme les boîtes à pizza les boîtes à hamburger, les boîtes à gâteaux,...

Par contre, Il faut bien penser à enlever tout aliment du carton avant de le jeter !



Ces nouveaux venus seront recyclés avec tous les autres déchets classiques du bac jaune :

- les bouteilles et flacons en plastique (même la **bouteille d'huile**),
- tous les papiers (journaux, papier d'impression, publicité, livres, enveloppes...),
- les emballages métalliques (boîtes de conserves),
- les petits emballages en carton (paquets de biscuits, cartonnets entourant les yaourts...),
- les briques (briques de lait, jus...),
- les emballages en aluminium (canettes).



Attention à ne pas y mettre des déchets qui vont dans la poubelle noire comme les sacs et films plastiques, les pots de yaourt, le polystyrène, les boîtes plastiques, les emballages en bois (boîtes camembert, barquette)...

Et pour les vêtements, bien prendre le réflexe des bornes d'apport volontaire présentes sur la commune ou en déchèteries...

En cas de doute, appeler la Communauté de Communes pour tout renseignement !

Félicitations ! En 2013, le territoire du Pays de L'Arbresle a trié en moyenne **56 kg par habitant** ce qui représente plus de 2 000 tonnes sur les 17 communes. Continuons ensemble à préserver notre environnement. Nous maîtrisons aussi le coût du service : la collecte et le tri de la poubelle jaune coutent quasi **3 fois moins cher** que la gestion de la poubelle noire !

A savoir : les déchets de la poubelle jaune sont triés au centre de tri de Firminy pour être ensuite recyclés en fonction des matériaux. Les déchets de la poubelle noire sont traités à l'incinérateur de Villefranche sur Saône.